

Actualité Béthune

Après le pont d'Essars, les cyclistes cherchent des pistes à Annezin

samedi 06.02.2010, 05:02 - La Voix du Nord



Cet automne, Daniel Dourlens (à droite) et les amis de la bicyclette avaient manifesté sur le pont d'Essars.

| • ON EN PARLE |

Trois mois après les tribulations du pont d'Essars, Daniel Dourlens,

responsable de l'antenne béthunoise de l'Association de droit au vélo (ADAV), appelle à la mobilisation ce matin à Annezin. « Après la manifestation du pont d'Essars, des cyclistes annezinois m'ont alerté sur l'absence de pistes cyclables rue de la Morinie », indique Daniel Dourlens. Le plus surprenant, pour l'ardent défenseur de la bicyclette, c'est qu'avant les travaux sur cette route départementale, elles existaient. « J'ai écrit au maire d'Annezin début novembre, poursuit-il. Il m'a répondu qu'il le savait mais qu'elles ont été supprimées parce qu'avant, les voitures se garaient dessus. » Le premier édile, Daniel Delomez, ne nie pas ce contact avec l'autre Daniel. Il assume : « Je suis d'accord à 100 % avec le conseil général. » Et d'expliquer qu'il a fallu faire un choix entre le parking en épi, permettant une circulation en zigzag et moins de vitesse, et les pistes cyclables. « Et puis, il n'y en a ni à Béthune, ni à Vendin, c'était un peu ridicule. » Pourtant, Daniel Dourlens s'en tient à la loi Laure. Celle qui stipule qu'« à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes ou voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants ».

Pas découragé, il s'appuie sur l'expérience du pont d'Essars où l'action menée avait permis de faire avancer la cause cycliste. « Un certain nombre de choses ont été prises en compte. » Et d'assurer que si les pistes devaient être condamnées rue de la Morinie, il faudrait trouver une alternative puisque, comme l'indique le panneau et le confirme le maire, ces travaux sont réalisés pour la sécurité. « Il n'est pas complètement trop tard pour une bande cyclable, veut croire Daniel Dourlens. Sinon, il faut une zone 30, d'autant qu'il y a un collège pas loin. » Pour peu que les collégiens viennent en vélo... • CH.-O. B.

La manifestation débutera à 10 heures ce matin devant la pharmacie de la rue de la Morinie, à Annezin.